

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Discours d'André STOEFLER prononcé en ouverture de la séance d'installation du conseil municipal. Séance qui pour l'occasion a quitté la salle des conseils pour rejoindre la salle de la Bruche. En effet l'élection de 2001 avait, à la surprise générale, montré que la salle des conseils était bien trop étroite pour accueillir le public venu nombreux. Sage précaution car cette année l'engouement a été encore plus important. Signe que la commune, la plus vieille instance de la démocratie, reste chère au cœur du citoyen.

"C'est avec une joie non dissimulée que j'ai l'honneur d'ouvrir cette séance d'installation du conseil municipal de Holtzheim issu des élections qui se sont déroulées le dimanche 9 mars dernier.

Je tiens à remercier le corps électoral qui s'est mobilisé à hauteur de 53 % des électeurs inscrits, malgré la présence d'une seule liste en compétition.

"A vaincre sans périls, on triomphe sans gloire" diront les uns, auxquels je répondrai "A semer l'unité, on récolte l'unanimité".

Ceci pour justifier peut-être l'absence de concurrence.

Qu'on ne s'y trompe pas, le privilège qui m'échoit aujourd'hui n'est pas celui du maire sortant, mais celui du doyen d'âge de l'assemblée.

C'est à ce titre là que me revient l'honneur de vous accueillir ce 14 mars 2008.

Force est de constater que la roue tourne, un jour lointain, c'était en mars 1971, lors de l'installation du conseil municipal qui a élu à l'époque Monsieur Lucien VELTEN; j'avais 27 ans et l'immense bonheur de porter l'étiquette "benjamin" de l'assemblée. Pas que l'étiquette "doyen" ne me convienne pas aujourd'hui, loin de moi cette idée, mais depuis 1971, 37 années se sont écoulées et c'est avec une vision plus réaliste de la chose publique en particulier et de la société en général que j'avance calme et serein, fort de l'expérience acquise au fil des ans et des relations nouées à tous les échelons politiques et administratifs, toujours déployant l'étendard du service au prochain, la plus belle mission qui soit.

Ceci pour jeter un furtif regard sur le passé et mettre l'accent sur l'état d'esprit dans lequel se trouve le doyen d'âge de cette assemblée à l'aube d'une nouvelle mandature qui sera marquée, comme ses trois devancières, du sceau de l'efficacité et de la convivialité où l'esprit de rassemblement prédominera."

RESULTATS

Nombre d'inscrits ; 2377

Nombre de votants ; 1360

Nombre de voix exprimées ; 1261

Majorité absolue ; 631

LES ÉLUS :

ANDRES Suzanne 1088

ARNOULT Gérard 1116

BRECHENMACHER Corinne 1101

BROUSSAL Gérard 1101

DE CHARDON Thierry 1114

ERB Jacques 1148

HERREL André 1117

HIRSCHNER Jean-Marc 1132

LIBS Chantal 1125

LIENHARD Cathie 1139

MICHEL Bruno 1178

MUNCH Bernard 1152

PAULEN Michel 1079

PIERRE Patricia 1095

REBSTOCK Christian 1082

REUTENAUER Rémy 1138

RUPP Josiane 1112

SCHMITT Luc 1121

SCHULER Christian 1120

SETTELEN Francis 1115

SOHN Nicolas 1107

STOEFLER André 1081

STUMPF Raphaël 1112

Election du maire :

Après rappel du résultat des élections le conseil à élu à l'unanimité André STOEFLER comme maire de la commune.

Son discours d'installation : " Par votre vote unanime vous venez de me confirmer dans la fonction de premier magistrat que j'ai le bonheur et le redoutable privilège d'assumer depuis le 17 mars 1989, voilà 19 années.

Pour la 4ème échéance consécutive, le conseil municipal me renouvelle sa confiance, cet acte politique fort me permet ainsi de poursuivre le travail dans l'intérêt de notre collectivité et celui de chacune et chacun des citoyennes et citoyens qui la compose.

Je place ce mandat sous la protection de Saint Laurent, patron de notre paroisse et de notre commune.

Merci au corps électoral qui par son vote a exprimé sa reconnaissance pour le travail réalisé par l'équipe sortante et a donné pouvoir au groupe renouvelé que je tiens à féliciter pour son élection, afin que se prolonge cette gestion rigoureuse et cette ambiance conviviale dans une collectivité où il fait bon vivre.

Au moment d'ouvrir la mandature 2008-2014, qu'il me soit permis de jeter un regard sur le mandat qui s'achève et remercier celles et ceux qui ont mis un terme à leur engagement municipal et en particulier nos deux adjoints Jean-Paul Velten et Albert Haaser, avec lesquels, durant 19 années, nous avons travaillé sans relâche, avec conviction et détermination pour faire de notre commune une référence sur le plan communautaire. Nous saurons nous rappeler de leurs états de services respectifs le moment venu.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Les élus

Avec vous, chers collègues, avec les adjoints que vous élirez tout à l'heure, nous allons durant la mandature 2008/2014, œuvrer chaque jour pour le bien être de nos concitoyens et permettre à chaque catégorie d'âge de la population de se sentir bien à Holtzheim en y trouvant les réponses à ses interrogations.

Je me permets de vous rappeler cette maxime : celui qui se bat pour une cause peut perdre, mais celui qui ne fait rien a perdu d'avance.

Quelles causes défendrons-nous demain ??

Une crèche, pour l'accueil des tout petits, le périscolaire et la restauration scolaire pour le relais familial, la maison de la culture pour l'accès à la lecture, à la musique, à la rencontre intergénérationnelle, le logement aidé pour les jeunes qui se lancent dans la vie, la résidence pour personnes âgées qui permettra aux aînés d'oublier les tâches quotidiennes. Le foyer d'accueil médicalisé pour les personnes handicapées adultes, la maison de retraite, pour celles et ceux qui ne peuvent plus rester seuls, maison ouverte depuis le 3 décembre et que nous sommes appelés à animer.

L'habitat, maison ou appartement, le chantier des Colombes I et II est ouvert depuis le 12 février.

Bien sûr, nous n'oublierons pas la voirie, l'éclairage public, tout ce qui fait la sécurité du domaine public.

Nous n'oublierons pas nos associations, nos aires de jeux et de lieux de promenade,

Nous n'oublierons pas non plus l'embellissement et le cadre de vie, ni l'entretien de notre patrimoine.

Cette énumération, non exhaustive, concerne exclusivement la gestion communale, et donc relève de la compétence des élus installés aujourd'hui, gestion dont nous aurons un jour à rendre des comptes à nos concitoyens.

L'autre volet de la gestion des affaires communales concerne notre appartenance à la communauté urbaine de Strasbourg et qu'à ce titre, nous avons notre rôle à jouer où la politique n'a pas sa place, où seule compte la défense des

intérêts de la commune quelle que soit la couleur de l'exécutif communautaire.

Les compétences relevant de la communauté urbaine étant de plus en plus nombreuses, l'engagement du représentant local est proportionnellement de plus en plus important.

Nous avons un problème d'aménagement de voirie, c'est la CUS ; un problème d'assainissement, c'est la CUS ; et bien d'autres compétences dont une me pose un réel problème, étant marquée du sceau de l'injustice et contre laquelle je me battraï afin que soit rétablie l'équité entre les communes. Il s'agit de la lecture publique. Construire quatre bibliothèques-médiathèques ; André Malraux à Strasbourg, une à Illkirch Graffenstaden, une à Lingolsheim et une 4ème à Schiltigheim, les quatre intégralement payées en investissement et en fonctionnement par la communauté, oui, je suis pour et j'ai voté dans ce sens, mais ignorer les 24 autres communes, qui elles aussi souhaitent proposer à leurs concitoyens des bibliothèques médiathèques modernes et accessibles quotidiennement, n'est pas acceptable.

Je prends l'engagement devant vous que le combat que je mène depuis plus d'un an contre cette injustice, je le poursuivrai, quelle que soit la décision politique des strasbourgeois dimanche prochain.

Je demande avec force au Président communautaire qu'il propose à l'assemblée, l'intégration dans la compétence CUS de l'ensemble des Bibliothèques-médiathèques pour la phase "investissements" sous forme de fond de concours à hauteur de la subvention DRAC par exemple.

Voilà mon premier combat communautaire de la mandature 2008/2014.

Je vous rendrai bien sûr compte du résultat de mes démarches.

D'autres dossiers très lourds nous attendent, par exemple : La V.L.I.O., le seul énoncé du nom de VLIO nous fait tressaillir, 35 ans de tergiversations, maintenant il faut

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

passer aux actes. Le tram-train, pour ne citer que ces deux infrastructures qui conditionnent l'avenir de notre commune en matière de proximité de la ville centre.

Egalement de compétence communautaire, l'aménagement de zones d'activités, là aussi, notre commune se situe en bonne place, encore faudra-t-il convaincre nos décideurs d'ouvrir rapidement la 2ème tranche du parc Joffre sur 28 hectares le long de la future VLIO et entreprendre les démarches d'acquisition foncière pour qu'enfin la zone aéroportuaire puisse voir le jour, cette décision sera complémentaire à l'avènement du tram-train.

Je ne voudrais surtout pas omettre de vous parler de la Bruche dont la compétence elle aussi est communautaire depuis le 1er janvier 2004, ce qui constitue un immense soulagement financier pour notre commune. Il s'agit maintenant d'avaliser la mise en place du SAGEECE et ainsi nous pourrons envisager l'élaboration du dossier de revégétalisation et protection des berges. Point oh combien sensible pour la population en général et des riverains du cours d'eau en particulier.

Voilà rappelé quelques points d'importance qui occuperont nos journées et nos soirées dans les mois et les années à venir.

C'est avec un enthousiasme débordant et une conviction profonde que je m'attellerai à la tâche, soutenu par des élus locaux qui ne demandent qu'à vous servir et être dignes de la confiance que vous venez de leur témoigner, confiance qui fonctionnera dans les deux sens, bien évidemment.

Confiance en notre groupe de retraités bénévoles, leurs édifices miniatures font la fierté de la commune;

Confiance en notre équipe de chauffeurs bénévoles, mini bus pour un maxi coop, ils permettent à nos anciens de faire leurs courses sans soucis majeurs.

Confiance en notre ensemble Assistantes Maternelles, elles sont d'une aide insoupçonnée aux jeunes couples.

Confiance aux 25 présidents et leurs comités respectifs pour un fonctionnement optimal de nos associations.

Confiance à toutes celles et ceux qui à un moment donné ont le réflexe de penser "collectivité"

Ensemble, tous ensemble, nous participons au bon fonctionnement de notre cité,

Si elle est belle, c'est grâce à vous, si elle est conviviale, c'est grâce à vous, si elle progresse, c'est encore grâce à vous.

Merci pour tout.



Maire et adjoints ont été élus par bulletin secret

Je sais qu'une fois de plus, j'ai été long, trop long mais péché reconnu étant à moitié pardonné, je compte sur votre clémence, comme vous pourrez compter sur mon engagement de chaque instant pour faire progresser notre collectivité dans le sens de l'intérêt de chacune et chacun d'entre nous."

Après cette intervention le maire a été élu à l'unanimité comme représentant de la commune à la Communauté Urbaine de Strasbourg. Les principaux dossiers qui seront à défendre dans un premier temps : assainissement, bibliothèques médiathèques, VLIO, Tram-train, Parc d'activités Joffre, Zone aéroportuaire, Cours d'eau de la Bruche, Sageece...

Election des adjoints :

Le nombre des adjoints de la commune répond à la règle suivante : $23 \text{ élus} \times 30 \% = 6,9$; arrondi à l'unité inférieure donc 6 adjoints.

Résultats :

M. Bruno MICHEL, adjoint sortant, élu avec 21 voix pour et deux nuls adjoint chargé de la sécurité et de la préservation des bâtiments publics, du fonctionnement de la Salle de la Bruche et de la relation avec les cultes.

M. Francis SETTELEN, adjoint sortant, élu à l'unanimité adjoint chargé de la communication, de la revue semestrielle, du site internet et des relations avec la presse.

M. Gérard BROUSSAL, adjoint sortant, élu avec 20 voix et 3 nuls adjoint chargé des écoles et de la culture : suivi des conseils d'école, relation avec les parents d'élèves et les enseignants, fonctionnement de la bibliothèque-médiathèque et de l'école de musique.

M. Jean Marc HIRSCHNER élu avec 20 voix et 3 nuls adjoint chargé du plan local d'urbanisme, des permis

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de construire, de la planification et du suivi des travaux concernant les bâtiments publics, de l'écologie et de la Bruche.

M. Gérard ARNOULT élu avec 13 voix contre 9 à Bernard MUNCH et un nul, adjoint chargé de la vie associative et des animations locales. Président de l'association locale sport-loisir-culture. Planification et calendrier des fêtes, organisation des cérémonies publiques, de la fête des séniors et animation de l'auditorium.

M. Christian REBSTOCK élu avec 14 voix, contre 3 à Michel PAULEN, 3 à André HERREL, 2 à Christian SCHULER et un nul Adjoint chargé de la voie publique: éclairage public, sécurité et circulation, embellissement et propreté du domaine public, parkings.

André Stoeffler : *" Merci chers Collègues, vous venez par vos votes successifs de mettre en place l'Administration Municipale.*

Messieurs les Adjointes, nous serons appelés à collaborer étroitement durant les six années à venir. Je compte sur votre engagement à défendre les intérêts de notre collectivité.

Vous disposerez d'une délégation de pouvoirs que je signerai dans les jours prochains et vous aurez en contrepartie une obligation de résultats, bien sûr devant la population, c'est-à-dire devant vos électeurs mais également et j'allais dire, surtout, auprès des élus locaux, auxquels obligation vous est faite, de présenter un rapport d'activité tous les semestres en mars et en septembre.

Trois d'entre vous connaissent le rythme de travail de l'Administration Municipale, trois autres découvriront de l'intérieur ce qu'impose une fonction d'adjoint.

Bon courage et bon travail aux six.

Nous voici arrivés au terme de la séance d'installation.

Voici notre commune prête à poursuivre sa route que je lui souhaite droite et sans obstacle, tournée en permanence vers le progrès dans le respect de chaque composante et que personne ne soit oublié au bord de la route, c'est ensemble que nous progresserons.

D'avance merci à chacune et chacun d'entre vous qui par votre attitude contribuerez à faire de notre commune un havre de paix où il fait bon vivre "

Les commissions :

Sécurité et de la préservation des bâtiments publics : Bruno MICHEL, Jacques ERB, Cathie LIENHARD, Bernard MUNCH, Luc SCHMITT.

Communication, revue semestrielle " La Revue ", site internet : Francis SETTELEN, Thierry de CHARDON, Christian SCHULER.

Ecoles et culture : Gérard BROUSSAL, Suzanne ANDRESS, Thierry de CHARDON, Chantal LIBS, Cathie LIENHARD, Michel PAULEN, Patricia PIERRE.C

Urbanisme, travaux concernant les bâtiments publics, écologie et Bruche : Jean Marc HIRSCHNER, André HERREL, Christian SCHULER, Nicolas SOHN.

Vie associative et animations locales : Gérard BROUSSAL, Suzanne ANDRESS, Corinne BRESCHENMACHER, Josiane RUPP, Raphaël STUMPF.

Voie publique, éclairage, sécurité, circulation, embellissement et propreté, parkings : Christian REBSTOCK, Jacques ERB, Rémy REUTHENAUER.

Tous ces élus sont à votre disposition pour toutes les remarques que vous voudrez bien leur formuler.

Délocaliser le premier conseil vers la salle de la Bruche a été une sage précaution car le public était venu nombreux pour assister à l'installation du conseil.

